



Formation de recyclage du secouriste en milieu professionnel (4h ou 6h)

Vous n'avez pas eu l'occasion d'appliquer les gestes de premiers secours sur votre lieu de travail depuis votre dernière formation ? En tant que secouriste en milieu professionnel, cette formation vous permet de renforcer vos connaissances et de vous ré-entraîner aux situations d'urgence pour agir. Vous conservez votre certification en tant que secouriste d'entreprise conformément au Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre Ier, Titre 5 « Premiers Secours ». Un recyclage annuel (ou bisannuel sur base d'une analyse de risque préalable) de min. 4h est obligatoire.

Un-e secouriste qui ne peut assister à une séance de recyclage doit suivre un autre recyclage dans les 12 mois suivant, en plus de son recyclage annuel (2x4h). En cas d'impossibilité, le-la travailleur-se devra à nouveau suivre une formation de base.

Objectifs

- Conserver la validité de votre certificat de secouriste en milieu professionnel
- Maintenir les aptitudes acquises au cours de la formation de base
- Mettre à jour les connaissances relatives à de nouvelles pratiques ou de pratiques qui ont évolué

Contenu

Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu'organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale.

Recyclage sur 4h ou sur 6h avec une révision des thématiques et des techniques suivantes :

- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- La réanimation et la défibrillation
- Le contrôle des fonctions vitales
- La victime inconsciente et qui respire normalement
- La désobstruction
- L'hémorragie externe

+ 1 module comprenant une thématique complémentaire (2 modules pour le recyclage en 6h) :

- Malaises
- Traumatismes locomoteurs
- Plaies
- Brulures
- Pédiatrie

A l'issue de la formation, les participant-e-s recevront une attestation de participation.

Méthode

- Mises en situation avec grimaces
- Exercices pratiques
- Exercices réflexifs
- Echanges / discussions

Public cible

Secouriste en milieu professionnel certifié et en ordre de recyclage de min. 4h/an. Groupe de 4 à 12 participant-e-s maximum.

Organisation

- En inter-entreprises : dans des locaux réservés par la Croix-Rouge de Belgique
- En intra-entreprises : au sein de votre entreprise ou dans une de nos salles :
→ salle de min. 30m², sans mobilier ancré au sol, équipée d'un projecteur, d'un écran blanc et d'un flipchart. Dans la mesure du possible, une place de parking est demandée pour notre formateur-riche.

Tarification

- En inter-entreprises, uniquement en 4 heures - prix par personne : 150,00 € (max. 4 pers. de la même entreprise) → Vérifiez nos places disponibles sur [Formation de recyclage](#)
- En intra-entreprises - prix forfaitaire pour un groupe : en 4 heures : 700,00 € ; en 6 heures : 985,00 €

Vous avez des questions ? Contactez notre secrétariat au 081 771 300 (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou envoyez-nous un mail à formipro@croix-rouge.be, nous vous répondrons avec plaisir.